



Centre de formation IFAPME
Mons-Borinage-Centre

Formation de Chef d'entreprise

Thanatopracteur



THANATOPRACTEUR

Soucieux de répondre au nombre croissant de demandes de formation de personnes travaillant dans le milieu funéraire, nous organisons en collaboration avec l'Institut Belge de Thanatopraxie, une formation de chef d'entreprise de thanatopracteur.

Description du métier

La thanatopraxie consiste, grâce aux soins d'hygiène et de présentation ainsi que par l'injection de produits conservateurs, à assurer une parfaite désinfection du corps en prévenant de ses éventuelles transformations et à rendre une image apaisante du défunt en lui redonnant une apparence naturelle et reposée.

Durée de la formation

2 ans

Programme

COURS PROFESSIONNELS	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE
Introduction	2h	/
Les organes du corps	8h	18h
Anatomie de surface	6h	/
Angiologie	14h	/
Technique d'embaumement	12h	34h
Pratique d'embaumement	56h	40h
Aspects juridiques	6h	/
Hygiène	8h	/
Histologie	4h	/
Ostéologie	4h	/
Chimie de l'embaumement	4h	8h
Neurologie	/	4h
Pathologie	/	12h
Bactériologie	/	4h
Myologie	/	4h
TOTAL	124h	124h

COURS DE GESTION	1 ^{ÈRE} ANNÉE	2 ^{ÈME} ANNÉE
Esprit d'entreprendre	/	12h
Droit : création d'entreprise	26h	/
Aspects comptables, financiers	60h	/
Aspects fiscaux	/	20h
Gestion commerciale	/	20h
Droit : législation	18h	/
TOTAL	104h	52h

Conditions d'admission

Est admise à la formation de Chef d'entreprise, la personne qui satisfait à l'obligation scolaire et qui répond à l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur;
- être titulaire du diplôme d'entrepreneur de pompes funèbres de la formation de chef d'entreprise ;

Les candidats qui ne sont pas porteurs de l'un de ces titres peuvent toutefois être admis aux cours sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut s'ils sont titulaires du certificat de l'enseignement secondaire inférieur et s'ils justifient d'une expérience professionnelle pratique en qualité de chef d'entreprise ou de proche collaborateur d'une entreprise de pompes funèbres.

Stage

Les candidats doivent effectuer chaque année un stage de 4 semaines de pratique professionnelle, organisé en collaboration avec l'Institut Belge de Thanatopraxie.

Par ailleurs, les apprenants qui souhaitent acquérir davantage d'expérience pratique ou perfectionner leurs acquis peuvent conclure une convention de stage.

Lieu(x) de formation



→ Site de Mons Impasse Desmet, 1 à 7000 Mons

☎ 065/35.60.31 - 📠: 065/84.28.60

Inscription

- L'inscription se fait au Secrétariat du Centre de formation, du 15 août au 31 octobre.
- Vous devez vous munir du montant des droits d'inscription, d'une copie de votre carte d'identité et d'une copie de votre diplôme.
- Possibilité de bénéficier du congé-éducation.

En collaboration avec :



www.ibt-bit.be

Centre de formation IFAPME Mons-Borinage-Centre Association Sans But Lucratif



Site de Mons

Impasse Desmet, 1

7000 Mons

☎: 065/35.60.00- 📠: 065/84.28.60

☎: 065/35.60.32 (Service Apprentissage)

☎: 065/35.60.31 (Service Chef d'entreprise)

☎: 065/35.60.33 (Service Formation continue)



Site de La Louvière

Rue des Boulonneries, 1

7100 La Louvière

☎: 064/31.13.90 - 📠: 064/31.13.99



Site de Braine-le-Comte

Chemin du Pont, 10A

7090 Braine-le-Comte

☎: 067/33.36.08 - 📠: 067/33.06.89

www.centrembc.be
mbc@ifapme.be



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans
votre avenir